

Commune de Lucens

En prévision d'un prochain départ en retraite, la Municipalité de Lucens met au concours le poste de

Collaborateur/trice au Service des finances - 80%

Responsabilités principales :

- Gestion des mouvements de trésorerie
- Gestion des créanciers
- Collaboration à la gestion des salaires et des heures
- Collaboration à la tenue de la comptabilité communale, conformément au modèle comptable harmonisé MCH2 et à la législation vaudoise sur les finances communales

Profil souhaité:

- CFC d'employé/e de commerce ou titre équivalent
- Expérience comptable au sein d'un service financier, idéalement d'une administration communale
- Connaissances RH (salaires, assurances sociales)
- Intérêt marqué pour les affaires publiques et le service à la population
- Maîtrise des outils informatiques usuels (MS Office, en particulier Excel), connaissance d'un logiciel de gestion communale (idéalement Citizen) et du programme de gestion du temps tippé, un atout
- Grand sens de la précision, de l'organisation et du souci du détail
- Rigueur, sens des responsabilités, autonomie et discrétion
- Aisance dans les contacts avec la population et les autorités communales

Entrée en fonction : à convenir.

Pour de plus amples renseignements, Mme Evelyne Bosson se tient à votre disposition au 021/906.15.60 ou par email. Sur demande, le cahier des charges peut être transmis.

Les lettres de motivation, accompagnées des documents usuels doivent être adressées par email à evelyne.bosson@lucens.ch, mention "*Collaborateur/trice Service des finances*", **jusqu'au 4 septembre 2026**.

Il ne sera répondu qu'aux offres de services correspondant au profil souhaité.